



Opération **Vir'Volt**

2008 – 2013 :

Le Pays de Saint-Brieuc s'engage
pour la maîtrise de l'électricité

Dossier de presse



CONFERENCE DE PRESSE DU LUNDI 9 FEVRIER 2009

Pays de Saint-Brieuc – 1 rue Pierre et Marie Curie – 22190 Plérin

CONTACTS :



Thomas Laporte Weywada – 02 96 52 15 70 – progener@wanadoo.fr



Vincent Briand Boucher – 02 41 48 07 59 – vincent.briand.boucher@energies-demain.com

Claire Le Strat – 01 42 87 23 27 – claire.lestrat@energies-demain.com

Opération Vir'Volt

Dossier de presse

Sommaire

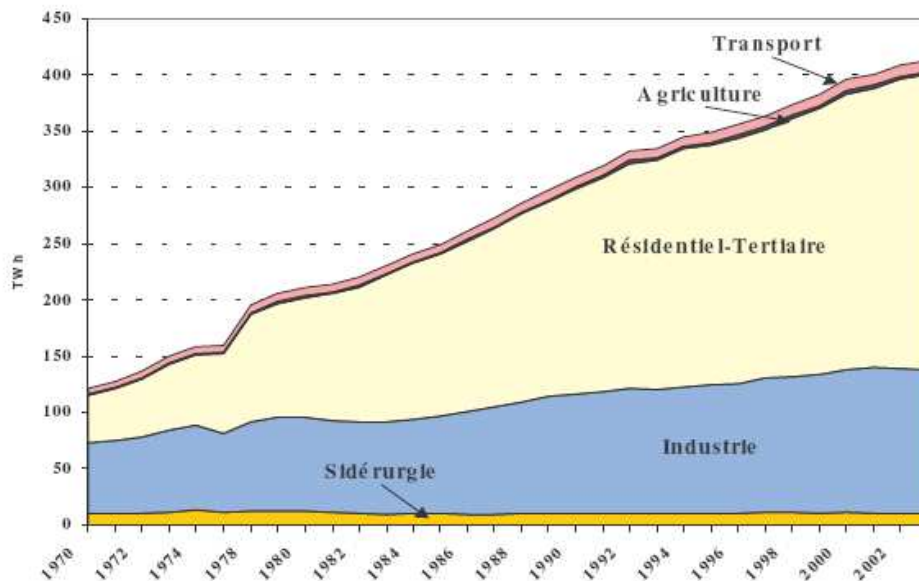
LE CONTEXTE : LA HAUSSE DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ FRAGILISE LE RÉSEAU, ET AUGMENTE LES ÉMISSIONS DE CO ₂	1
UNE PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE EN FRANCE...	1
...ACCENTUÉE PAR LES SPÉCIFICITÉS BRETONNES	2
L'ENJEU : MAÎTRISER LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ.....	3
L'OPÉRATION VIR'VOLT : TESTER PUIS DÉPLOYER SUR LE TERRITOIRE DES ACTIONS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	5
LES BÉNÉFICIAIRES : 13 CIBLES REPRÉSENTANT LA DIVERSITÉ DES CONSOMMATIONS DU TERRITOIRE.....	5
LES MOYENS : EXEMPLES D' ACTIONS MISES EN ŒUVRE	7
L'OPÉRATION VIR'VOLT A LA MAISON DES AGRICULTEURS, A PLERIN.....	7
L'OPÉRATION VIR'VOLT POUR LES PARTICULIERS, A BINIC ET A SAINT-BRIEUC	8
LES PERSPECTIVES DE L'OPÉRATION : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR.....	8
L'OBJECTIF : LA DEMULTIPLICATION ET LA REPRODUCTION	8
LES MOYENS : L'INSTRUMENTATION ET LA SIMULATION.....	8
LA SITUATION ÉLECTRIQUE TENDUE DE LA BRETAGNE	9
LE SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ IDENTIFIE DES PROBLEMES A MOYEN TERME	9
LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ, UNE DES SOLUTIONS POUR LA BRETAGNE	9
LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION	10
LE PAYS DE SAINT-BRIEUC	11
L'ADEME BRETAGNE	12
LA REGION BRETAGNE	13
RTE : LE GESTIONNAIRE DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ.....	14

Le contexte :

la hausse des consommations d'électricité fragilise le réseau, et augmente les émissions de CO₂

Une problématique générale en France...

La consommation nationale d'électricité est en augmentation permanente. L'actualité est fréquemment là pour le rappeler : année après année, les records de puissance appelée sur les réseaux sont immuablement battus. Ainsi, du 5 au 7 janvier 2009, suite à une période de grand froid, les pics historiques ont été successivement dépassés pour atteindre 92 400 MW, dépassant ainsi de près de 4 % le précédent record de consommation de 88 960 MW atteint en décembre 2007.



La consommation finale d'électricité par secteur, corrigée du climat (source : DGEMP/OE)

Le développement des usages de l'électricité est d'abord dû à la clientèle raccordée en basse tension (clientèle domestique, professionnels, services publics...), la consommation industrielle s'étant stabilisée depuis plusieurs années.

Le chauffage électrique est la principale cause de variation saisonnière de la consommation d'électricité.

Particulièrement développé en France, et plus encore en Bretagne, ce type de chauffage génère une demande électrique très importante en hiver, qui peut nécessiter des renforcements des réseaux de transport et de distribution de l'électricité.

Pour répondre à la demande électrique hivernale, et notamment pendant les pics quotidiens, ce sont des centrales de pointe, à combustibles fossiles (fioul, gaz, charbon) qui sont allumées, générant d'importantes émissions de gaz à effet de serre.

La consommation d'électricité en France est de ce fait très sensible à la température : 1 °C de moins, et c'est 2100 MW supplémentaires appelés sur le réseau.

En période de pointe, la production nucléaire de base est complétée essentiellement par une production issue de combustibles fossiles. Cette production est alors fortement émettrice de CO₂. Le contenu moyen en CO₂ du kWh de chauffage électrique est ainsi estimé entre 130 g et 260 g (moyenne 180 gCO₂/kWh, à comparer à 205 gCO₂/kWh pour le gaz). En outre, si nous considérons le contenu CO₂ du kWh marginal (c'est-à-dire les émissions de CO₂ engendrées par la consommation d'un kWh supplémentaire par rapport à la consommation moyenne actuelle), nous atteignons entre 600 et 700 gCO₂/kWh (source : note ADEME/RTE).

Outre l'importance des émissions, la croissance des consommations nécessite des investissements importants pour le renforcement et l'extension des réseaux de transport et de distribution d'électricité. Ainsi en 6 ans, les investissements de RTE auront quasiment doublé pour atteindre plus d'un milliard d'euros prévus en 2009 (source : RTE).

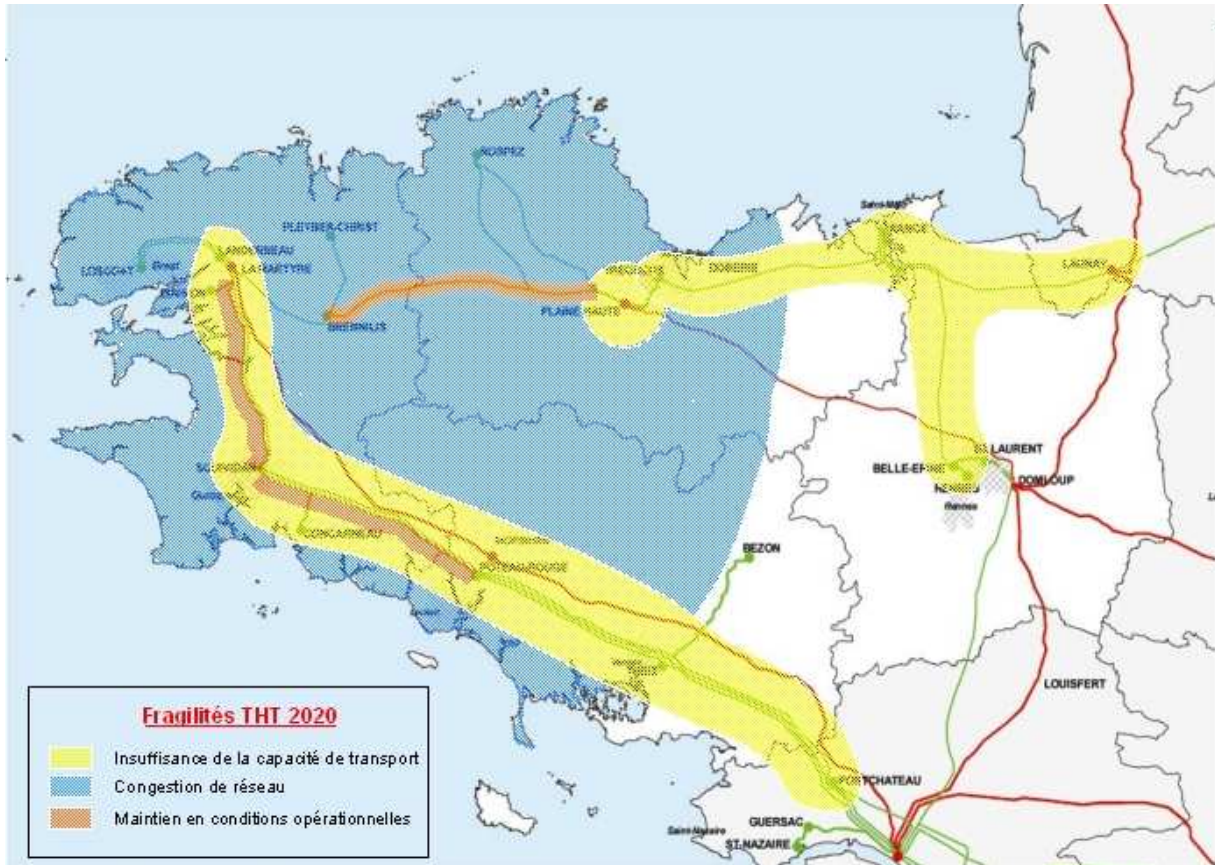
... Accentuée par les spécificités bretonnes

La Bretagne est très largement contributrice à la tendance générale puisque sur les dix dernières années, le taux de croissance annuel moyen est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale (2,7 % contre 1,3 %). Ainsi, le 7 janvier dernier, le pic de consommation atteignait 17 000 MW dans l'Ouest, en augmentation de 6 % par rapport au précédent record (et de 13 % par rapport au pénultième en janvier 2006), soit 2

points de plus que la moyenne nationale.

Parallèlement, avec une production correspondant à seulement 7 % de l'électricité qu'elle consomme, la Bretagne est très largement tributaire des importations. En période de pointe, le réseau de transport est donc extrêmement sollicité, et peut atteindre rapidement un état de saturation.

La carte ci-dessous, établie par RTE, dresse une prospective de la situation de fragilité du réseau de transport d'électricité à l'horizon 2020, en Bretagne :



Fragilités du réseau de transport à l'horizon 2020
(source : RTE – Schéma de Développement du réseau public de transport de l'électricité 2012-2020)

L'enjeu : maîtriser la demande d'électricité

Face à cette augmentation des consommations, deux solutions complémentaires se présentent pour réduire les impacts environnementaux : limiter les investissements et renforcer la sécurité d'approvisionnement.

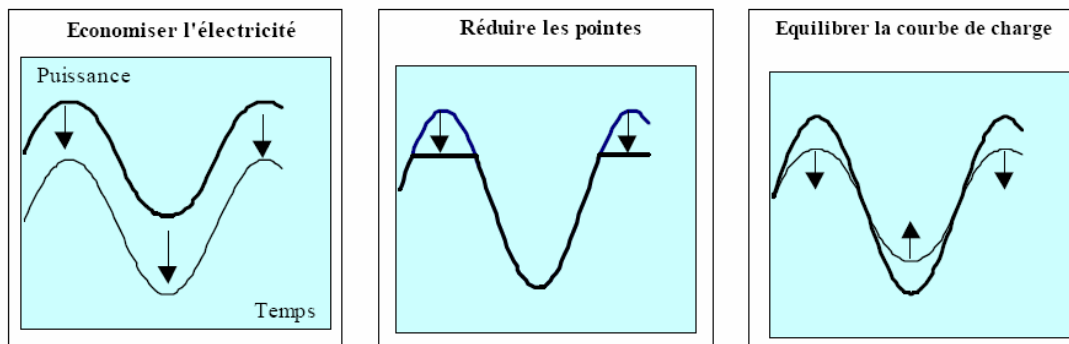
- La première consiste à développer localement les moyens de production les plus propres.

La France a ainsi mis en œuvre des mécanismes d'incitation au développement de la production électrique à base de sources renouvelables, via les obligations d'achat (tarif de rachat préférentiel pour l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, éolien, biomasse...), et via des appels d'offres (par exemple pour le développement de centrales de production d'électricité à partir de la biomasse).

En Bretagne, l'exploitation de l'énergie éolienne, de la biomasse et à plus long terme de l'énergie marine représente un potentiel de production important. Le « Plan Énergie pour la Bretagne » a ainsi

fixé l'objectif d'une production électrique propre correspondant à 30 % de la consommation régionale en 2020.

- La seconde solution, illustrée par graphique ci-dessous, vise à maîtriser la demande d'électricité (MDE) :



Les finalités de la Maîtrise de la Demande d'Électricité (source : Ademe)

La maîtrise de la demande d'électricité vise donc à la fois à réduire les consommations électriques globales, et à diminuer les pointes de consommation.

Le dernier rapport de programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité (PPI 2006¹), dont l'objectif principal est d'identifier les investissements souhaitables en moyens de production d'électricité au regard de la sécurité d'approvisionnement électrique, souligne d'ailleurs l'importance de la maîtrise de la demande en électricité, plus particulièrement sur la demande de pointe, émettrice de gaz à effet de serre et de pollution atmosphérique.

Ainsi, la loi du 13 juillet 2005 fixe l'objectif d'une baisse annuelle de l'intensité énergétique finale de 2 % dès 2015 et de 2,5 % d'ici à 2030.

On distingue globalement trois classes d'actions de Maîtrise de la Demande d'Électricité selon l'objectif opérationnel :

- développer la performance énergétique des équipements et des bâtiments (notamment via la réglementation et les incitations financières) ;
- agir sur les comportements (cf. démarche EcoWatt lancée en novembre 2008 par RTE, l'ADEME, la Région Bretagne et ERDF) ;
- développer les outils de gestion de la charge : décalage ou délestage, adaptation tarifaire.

¹ Programmation pluriannuelle des Investissements de production d'électricité : document directeur du Ministère de l'Industrie

L'opération VIR'VOLT : tester puis déployer sur le territoire des actions de maîtrise de l'énergie

La Région Bretagne et l'ADEME, entendant répondre à ce double enjeu de production et de maîtrise, ont défini dans le cadre de leur contrat de projet 2007-2013 plusieurs programmes d'actions pour le développement des nouvelles énergies et les économies d'énergie, notamment d'électricité.

Lors du Comité Régional de Concertation sur l'Électricité, RTE a présenté le résultat d'études qui ont permis d'identifier des zones particulièrement fragiles du point de vue de leur approvisionnement électrique. L'ADEME, la Région Bretagne et leurs partenaires ont dès lors souhaité examiner la faisabilité d'une opération pilote de maîtrise de la demande d'électricité sur une de ces zones.

C'est le territoire du Pays de Saint-Brieuc qui a été retenu pour expérimenter cette démarche. Le Syndicat Mixte est ainsi devenu le maître d'ouvrage de l'Opération Pilote de Maîtrise de la Demande d'Électricité (baptisée opération VIR'VOLT).

L'animation de l'opération a été confiée au cabinet Énergies Demain et à l'association Progener.

L'opération sera menée en 2 phases :

- **Une phase test de 2 ans (2008 – 2010)**, visant à expérimenter un ensemble d'actions sur un large panel de cibles (logement, commerces, industries, éclairage public, bureaux...).

L'objectif de cette phase pilote est d'identifier les freins et les conditions de reproductibilité : rentabilité et besoins de financements, blocages techniques, organisationnels ou réglementaires, besoins de formation...

- **Une phase de déploiement de 3 ans (2010 – 2013)**, visant à étendre et à démultiplier les actions, dont l'intérêt et la reproductibilité auront été démontrés.

Cette phase permettra d'obtenir des résultats visibles à l'échelle du territoire, l'objectif prévisionnel étant d'atteindre une économie globale d'électricité de 78 GWh/an (6 %), et de réduire la puissance appelée en période de pointe de 20 MW environ (10 %).

À ce jour, une grande partie des porteurs de projet susceptibles d'intégrer cette première phase test de l'opération VIR'VOLT a été identifiée. Les actions, sans être encore au stade de leur mise en œuvre opérationnelle, sont pour la plupart d'ores et déjà esquissées.

Les bénéficiaires : 13 cibles représentant la diversité des consommations du territoire

13 cibles, représentatives de la variété des consommations d'électricité sur le territoire, sont visées par la phase pilote : les logements privés, les logements sociaux, les bâtiments communaux, l'éclairage public, le pompage d'eau potable, les collèges et lycées, les établissements de santé, les bâtiments de bureaux, les commerces, l'artisanat, les industries agro-alimentaires, les exploitations agricoles...

Dans chacune de ces cibles réside un important gisement d'économies d'électricité, et la phase test de VIR'VOLT devra mettre en évidence les moyens techniques, humains et financiers d'accéder à ce gisement.

CIBLE	ACTION RETENUE
Habitat privé	Opération locale « maîtrisons notre demande d'énergie », auprès de 30 foyers de Saint-Brieuc (quartier Robien) et de Binic (quartier La Vigie) . Sensibilisation, réalisation de diagnostics des logements et préconisations, accompagnement pour la réalisation de travaux et la recherche de financements.
Habitat privé	Mise en œuvre d'une opération de micro-MDE La micro-MDE permet d'éviter de coûteux renforcements de réseaux en milieu rural, à l'aide d'actions simples (par exemple : rééquilibrage de phases, programmation des usages...) Localisation : à déterminer.
Logement social	Site en cours d'identification avec les bailleurs sociaux publics : CABRI Habitat, Côtes-d'Armor Habitat .
Collèges	Collège De Vinci (Saint-Brieuc) : Réalisation de travaux de mise aux normes électrique.
Lycées	Lycée Henri Avril (Lamballe) : Construction d'un internat neuf HQE. Sensibilisation des usagers. Lycée Freyssinet (Saint-Brieuc) : Rénovation lourde de 2 bâtiments. Sensibilisation des usagers.
Bâtiments de bureaux	Maison des Agriculteurs (Plérin) : Réalisation d'un diagnostic énergétique. Sensibilisation des usagers. Société Ludovic Le Gall (Ploufragan) : Réalisation d'une extension basse consommation et amélioration de la partie existante.
Artisanat	Boulangeries : Réalisation de diagnostics énergétiques avec des préconisations pour l'amélioration des installations (fours, notamment).
Établissements de santé	Hôpital Yves Le Foll (Saint-Brieuc) : Réalisation d'un diagnostic énergétique et de travaux d'amélioration.
Hyper- et Super-marchés	Leclerc du Carpont (Ploufragan) : Réalisation d'une étude énergétique. Réflexions sur l'extension de la galerie commerciale, et sur l'amélioration de l'existant. Netto St Quay Portrieux : Pose de rideaux sur les meubles froids. Réflexions sur le groupe froid, sur la nappe d'éclairage...
Bâtiments publics	7 écoles communales (Moncontour, Plaine Haute, Plourhan, Plœuc-sur-Lié, St Alban, St Julien, Quintin) : Réalisation de diagnostics, conseil et accompagnement pour la mise en œuvre de travaux de rénovation et la sensibilisation des usagers.
Éclairage public	Tregueux : Passage en semi-permanent sur axes secondaires.

	<p>Lamballe : Éclairage à DEL, remplacement de ballons fluo.</p> <p>Langueux : Réduction de puissance sur éclairage permanent de ZAC.</p>
Pompage d'eau potable	Quessoy : Mise en place de variation électronique de vitesse sur les pompes
Industries agro-alimentaires	<p>Formation –action de 15 entreprises agro-alimentaires pour réaliser un auto-diagnostic des pistes de MDE dans l'usage du froid et les potentiels de cogénération</p> <p>Accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre des économies d'énergie identifiées</p>
Exploitations agricoles	Centre de Quintenic (Chambre d'Agriculture) : Réalisation d'un diagnostic énergétique de l'exploitation, et d'un diagnostic chauffage/ventilation de l'atelier porc. Réflexions autour du tank à lait, du chauffage électrique des porcheries...

Les moyens : exemples d'actions mises en œuvre

Les prestataires, Progener et Énergies Demain, ont pour mission d'identifier les maîtres d'ouvrage pilote, puis de les accompagner dans la mise en œuvre de programmes d'économies d'électricité sur leur patrimoine :

- Réaliser un diagnostic énergétique initial, faisant le bilan des consommations d'énergie et des gisements d'économies d'énergie.
- Définir un programme opérationnel (liste de travaux à mettre en œuvre, actions de sensibilisation à mettre en place).
- Suivre la mise en œuvre de ce programme, et en évaluer les impacts énergétiques, économiques et organisationnels.

Voici deux exemples d'actions mises en œuvre :

L'opération VIR'VOLT à la Maison des Agriculteurs, à Plérin

Suite à une convention passée avec la Chambre d'Agriculture, le site de la Maison des Agriculteurs a été retenu comme site pilote pour la réalisation d'actions de maîtrise de la demande d'électricité, pour la cible « bâtiments de bureaux ».

Énergies Demain et Progener aident à la relecture du diagnostic énergétique (réalisé par un bureau d'études indépendant), et fournissent commentaires et recommandations pour approfondir ce diagnostic sur les points cruciaux.

Énergies Demain et Progener rédigent des cahiers des charges de consultation pour la réalisation de certains travaux d'amélioration, par exemple le renouvellement de l'installation d'éclairage. Ils conseillent et orientent vers les professionnels compétents.

Ils identifient les aides financières mobilisables et aident les services de la Chambre d'Agriculture ou du Syndicat de Copropriété à monter le plan de financement pour les travaux préconisés.



Ils mettent en place des actions de sensibilisation des agents usagers du bâtiment, afin de réduire les consommations par de simples changements de comportement (mise en veille des PC, éclairage...) : réunion d'information du personnel, semaine pilote « économies d'électricité » pour tester l'impact des éco-gestes sur les consommations du bâtiment...

Ils réalisent des mesures et des enregistrements des consommations d'électricité du bâtiment, afin d'évaluer l'impact réel des actions mises en œuvre.

L'opération VIR'VOLT pour les particuliers, à Binic et à Saint-Brieuc

Pour la cible « logements privés », deux quartiers pilotes ont été retenus pour faire l'objet d'une expérimentation. Il s'agit du quartier Robien à Saint-Brieuc, et du quartier de La Vigie à Binic. En tout, une trentaine de foyers se sont portés candidats.

L'association Progener réalisera gratuitement des diagnostics énergétiques neutres et objectifs de leur logement, afin d'identifier les principaux gisements d'économies d'électricité (et d'énergie au sens large).

Pendant un an, ces particuliers seront accompagnés sur la route de la maîtrise de la demande d'électricité : demandes de devis, recherche de financements, mise en place d'éco-gestes à la maison...

L'impact de ces actions sur les consommations d'électricité sera mesuré et évalué.

Les perspectives de l'opération : mieux comprendre pour mieux agir

L'objectif : la démultiplication et la reproduction

L'objectif de la phase test est de bien connaître les impacts des actions et les moyens nécessaires pour mobiliser les économies d'électricité et de puissance appelée pour chacune des cibles. Ainsi, les partenaires pourront déterminer les actions les plus pertinentes pour faire de la Maîtrise de la Demande d'Électricité une solution efficace pour diminuer, en Bretagne, la fragilité du réseau électrique.

Les deux enjeux de cette évaluation sont la reproductibilité des opérations à d'autres territoires et la démultiplication des actions testées pour atteindre des effets d'échelle pertinents.

À l'issue de la phase test, les prestataires Énergies Demain et Progener seront en mesure d'identifier et de mesurer les conditions techniques, financières et organisationnelles pour atteindre les objectifs de l'opération pilote.

Les moyens : l'instrumentation et la simulation

Pour chaque action, une stratégie d'évaluation est établie, adaptée à chaque cible : depuis la pose de boîtier de relevé de courbe de charge sur le compteur électrique jusqu'à l'instrumentation de poste de transformation, les consommations d'énergie et les appels de puissance seront systématiquement suivis, avant et après les travaux, pour établir les impacts énergétiques de chaque action.

D'autre part, les moyens mis en œuvre pour déclencher l'action chez le maître d'ouvrage (temps passé en accompagnement et conseil, ingénierie, investissements, ...) seront recensés. Les freins et les leviers seront systématiquement identifiés et leur analyse permettra de définir les conditions techniques et opérationnelles de démultiplication et de la reproductibilité de chaque action.

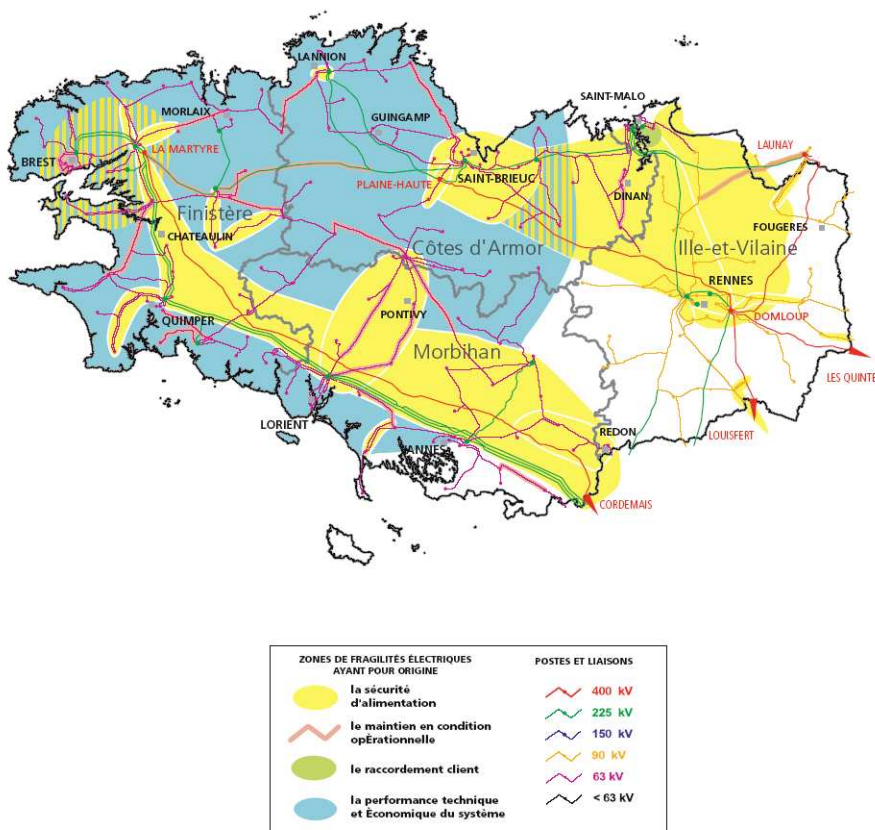
Enfin, le cabinet « Énergies Demain », pourra simuler grâce à un logiciel spécifiquement dédié à ce type d'opération les impacts attendus à la mise en œuvre à l'échelle voulue des actions engagées. Ce logiciel, développé pour l'ADEME par ce cabinet d'étude, est capable de modéliser les impacts sur la courbe de charge des actions diffuses de maîtrise de la demande d'électricité.

La situation électrique tendue de la Bretagne

Le Schéma Régional de Développement et de Transport de l'Électricité identifie des problèmes à moyen terme

La production électrique de la Bretagne est d'environ 6 à 9 % de sa consommation. Il en résulte que le réseau électrique doit être dimensionné pour transiter l'électricité produite hors de la région. L'objectif du SRDTE est de prévoir les zones qui deviendront « en contrainte » du fait des prévisions d'augmentation de la demande d'électricité et de définir les moyens pour y faire face.

Le schéma identifie clairement des difficultés émergentes à l'horizon de 2012 et devenant problématique à l'horizon de 2020, qui nécessite des interventions pour augmenter la capacité de transport d'électricité si des solutions alternatives ne peuvent être engagées.

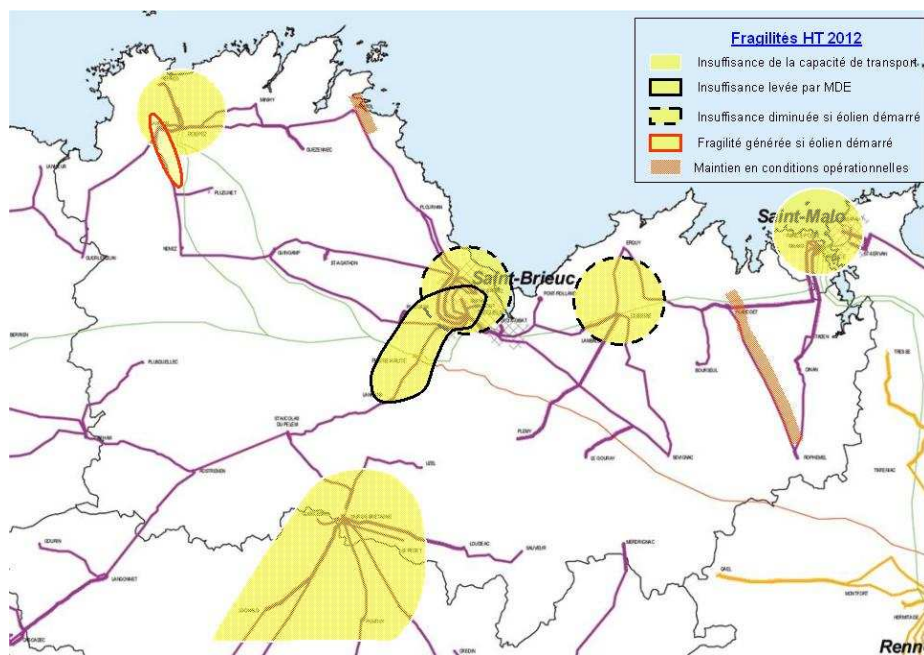


La Maîtrise de la Demande d'Électricité, une des solutions pour la Bretagne

Dans le cadre de cette réflexion, l'ADEME, la Région Bretagne, RTE et la DRIRE se sont accordés à intégrer les possibilités de production d'énergie éolienne à venir et d'actions massives de maîtrise de la demande d'électricité, comme l'opération pilote de Saint-Brieuc.

Les impacts potentiels de ces solutions sont, comme le montre le schéma suivant, intéressants pour différer ou limiter les besoins de renforcement du réseau Haute Tension.

De plus, si le renforcement de réseau ne présente pas de bénéfice environnemental, la production d'énergie renouvelable et la maîtrise de la demande d'électricité, permettent a contrario de diminuer les consommations d'énergie fossile ou fissible nécessaire à la production d'électricité.



Les partenaires de l'opération

Le Pays de Saint-Brieuc

L'ADEME

La Région Bretagne

RTE, Gestionnaire du Réseau de Transport de l'Électricité

Le Pays de Saint-Brieuc

Il est constitué de 64 communes regroupées en 6 communautés de communes (40 % de la population) et une communauté d'Agglomération (60 % de la population). Sa population est de 191 926 habitants (population municipale 2006).

Trois secteurs géographiques sont présents sur son territoire :

- un secteur urbain : 64 % de la population ;
- un secteur littoral : 15 % de la population et 50 km de côte ;
- un secteur rural : 21 % de la population.



Le Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc s'est vu confier par ces collectivités territoriales des missions d'aménagement et de développement durable de leur territoire :

- L'établissement d'un Schéma de Cohérence Territoriale, SCOT ;
- La constitution d'un schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, SAGE ;
- Le Pays touristique ;
- Les politiques structurantes que les EPCI souhaitent voir conduites au niveau du pays.

L'Énergie est l'une de ces politiques structurantes à mettre en œuvre par le pays de Saint-Brieuc. Ainsi, il mène actuellement les différentes réflexions suivantes :

- Étude des possibilités d'implantation de « zones de développement éolien » (ZDE) sur le territoire du pays ;
- Expérimentation d'une opération de maîtrise de la consommation électrique sur le territoire du pays, baptisée VIR'VOLT ;
- Réflexion sur la mise en œuvre d'une Agence Locale de l'Énergie ;
- Réflexion sur l'orientation des financements transitant par le Pays sur les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Ces différentes réflexions conduiront vraisemblablement à l'élaboration d'un « Plan Climat » pour le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

L'Opération VIR'VOLT

Le Syndicat Mixte du pays de Saint-Brieuc, déjà associé par la Région et l'ADEME aux réflexions préalables, a décidé, par délibération de son comité syndical du 26 octobre 2007 d'être maître d'ouvrage de l'Opération Pilote de la Maîtrise de la Demande en Électricité, pour sa phase test de 2 ans (2008 - 2010).

Cet engagement s'est conclu par la signature d'une convention partenariale entre l'ADEME, la Région Bretagne et le Pays de Saint-Brieuc.

Le marché conclu pour la phase test avec le cabinet « Énergies Demain » et « PROGENER », porté par le Pays de Saint-Brieuc, est financé à parts égales (20 %) par l'ADEME, la Région Bretagne et le Pays de Saint-Brieuc, complété d'une aide européenne FEDER de 40 %.

L'ADEME Bretagne



L'ADEME Bretagne (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) s'engage aux côtés des entreprises et des collectivités territoriales afin de favoriser le développement de synergies en faveur de la maîtrise de l'énergie.

Elle développe des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour faire évoluer les comportements en faveur de la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Elle s'efforce de sensibiliser chacun et de promouvoir la consommation durable en encourageant l'offre et la demande de produits respectueux de l'environnement.

L'ADEME, qui a mis en œuvre le projet de maîtrise de l'énergie sur le Pays de Saint-Brieuc, s'engage auprès du syndicat mixte pour apporter le soutien technique nécessaire et financer cette opération pilote.

Pilotage d'actions de l'opération VIR'VOLT de Saint-Brieuc

L'ADEME intervient en tant que pilote sur deux actions du programme : le secteur de la santé et le secteur de l'industrie.

Ces actions pilote devraient présager d'un programme régional de maîtrise de l'énergie dans les établissements de santé et les entreprises de l'industrie agro-alimentaire.

L'évaluation et la généralisation de l'opération Pilote de Saint-Brieuc

L'évaluation du résultat de cette opération doit être la plus fine possible afin de bien mesurer les impacts en économie d'énergie, en puissance appelée sur le réseau, mais également financiers pour les maîtres d'ouvrage.

L'ADEME souhaite que le programme pilote, s'il démontre son efficacité, puisse être généralisé : tout d'abord, pour le territoire de Saint-Brieuc, en démultipliant les actions pilotes engagées en 2009 - 2010, puis à l'ensemble du territoire breton, en tant qu'outil contribuant à sécuriser l'approvisionnement en électricité de la Bretagne.

En effet, l'ADEME Bretagne, dans le cadre du Schéma Régional de Développement du Réseau de Transport d'Électricité, travaille, en partenariat avec la DRIRE, RTE, et la Région Bretagne, pour considérer la maîtrise de la demande d'électricité et le développement éolien comme des solutions possibles pour limiter les contraintes sur le réseau breton.

La maîtrise de la demande en électricité, une priorité pour l'ADEME Bretagne

Du fait de sa situation géographique et de la faible production d'électricité sur son territoire, la Bretagne est très sensible aux problématiques de transport d'électricité. C'est pourquoi, l'ADEME Bretagne est au côté des collectivités qui souhaitent prendre des mesures pour réduire la consommation d'électricité, au travers notamment de la rénovation des parcs d'éclairage public et d'action territoriale de maîtrise de la demande d'électricité au niveau local qui permettent d'éviter le renforcement du réseau électrique.

L'ADEME met à disposition des collectivités des dispositifs adaptés pour faire de la maîtrise de la consommation d'électricité une priorité locale tant que régionale.

Délégation Régionale de l'ADEME : 33, bd Solférino CS 41217 35012 Rennes Cedex

Contact MDE : Nicolas PICOU, 02 99 85 89 21, nicolas.picou@ademe.fr

La Région encourage les opérations localisées et ciblées de maîtrise de la demande d'électricité

La politique énergétique de la Région Bretagne est construite autour de trois axes majeurs et indissociables : sécuriser l'approvisionnement électrique de tout le territoire, maîtriser la consommation et développer les énergies renouvelables, avec l'objectif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi la fragilité énergétique de la péninsule bretonne. Ces ambitions ont abouti à l'adoption, en juillet 2007, du Plan Énergie pour la Bretagne, élaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs régionaux de l'énergie.

Anticiper les fragilités énergétiques du territoire, limiter les appels de puissance de pointe

La Région est fortement préoccupée par l'enjeu de la sécurité d'approvisionnement énergétique de la Bretagne. Consciente du rôle déterminant de l'État dans la programmation et l'orientation des choix à venir, elle participe à ses côtés depuis 2004 au développement d'outils de prospective visant à mieux connaître les fragilités du territoire et contribue à ce que les différentes interventions, tant publiques que privées, agissent de manière complémentaire, avec cohérence et efficacité, sur les territoires identifiés comme prioritaires. Au vu des contraintes électriques de la Bretagne, la Région se mobilise sur la réduction des appels de puissance en pointe et s'est ainsi associée aux côtés de RTE dans l'opération Ecowatt, par exemple.

La Région à l'initiative, avec l'État, l'ADEME et RTE, de l'opération spécifique menée sur le Pays de Saint-Brieuc

Le Schéma de Développement du Réseau Public de Transport de l'Électricité (SDRPT) a pointé certaines zones pouvant s'avérer en fragilité d'approvisionnement électrique à l'horizon 2012. Le territoire du Pays de Saint-Brieuc a ainsi été retenu comme pilote, pour son potentiel de MDE, l'exemplarité et la reproductibilité du projet, son impact positif potentiel sur les contraintes électriques ainsi que grâce à la capacité de mobilisation des acteurs locaux. La Région, avec les autres partenaires de l'opération, apporte, depuis 2006, tout son soutien au Pays de Saint-Brieuc pour que cette opération exemplaire de MDE, pensée de longue date et aujourd'hui entrée en phase opérationnelle, soit un plein succès.

Les objectifs de la Région : favoriser la reproductibilité régionale de l'opération menée sur le Pays de Saint-Brieuc

Les objectifs de la Région pour cette opération sont les suivants :

- Contribuer à la mobilisation d'un territoire et de ses acteurs, fédérés par le Pays de Saint-Brieuc,
- démontrer en grandeur nature la capacité à obtenir des résultats tangibles et significatifs en termes de MDE en lien avec les fragilités électriques identifiées,
- mobiliser l'ensemble des dispositifs régionaux sur un territoire pilote (politique énergétique, plan d'investissement dans les lycées, contrat de pays...) associés à de nouveaux modes d'intervention pour la puissance publique, adaptés spécifiquement à la MDE (certificats d'économies d'énergie, technologies innovantes, partenariats publics privés).

Ce programme actuellement mené sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc a vocation à être généralisé aux autres zones présentant des fragilités d'approvisionnement électrique et à inspirer la politique énergétique régionale.

Site Internet : <http://www.region-bretagne.fr>

RTE : le gestionnaire du Réseau de Transport de l'Électricité



Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Électricité

RTE est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau à haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE emploie environ 8300 salariés.

Dans l'Ouest, RTE s'étend en Bretagne, en Pays-de-la-Loire, en Poitou-Charentes et en région Centre et emploie environ 1 000 personnes réparties sur tout le territoire. Le réseau de l'Ouest représente 17 400 km de lignes à Haute et Très Haute Tension, dont 4 400 en région Bretagne.



Une mission de service public

Responsable de l'équilibre production-consommation, RTE mène depuis 2004 des projets en région Bretagne pour pallier la fragilité du réseau : installation d'équipements de compensation pour une meilleure tenue de la tension électrique (inaugurés en 2006), projet de raccordement d'une installation de production d'électricité en Nord Bretagne avec GDF Suez et projet de création d'un nouveau poste électrique 400 000 volts au nord de Lorient.

Une expertise au service de la Maîtrise de la Demande en Énergie

La Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE) est un des leviers-clés pour moins et mieux utiliser les ressources disponibles et, à terme, assurer un approvisionnement énergétique durable, permettant de lutter contre le réchauffement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Par son positionnement au cœur du système électrique français, RTE dispose à tout instant d'une vision globale des échanges d'énergie sur l'ensemble du territoire. Le Bilan prévisionnel de l'équilibre offre-demande d'électricité en France, réalisé tous les deux ans par RTE, est le moyen d'établir une vision à long terme de la sécurité d'alimentation en électricité. Par le mécanisme d'ajustement, RTE propose d'autre part aux industriels de valoriser la souplesse de leurs moyens de production et de moduler leur consommation électrique.

RTE souhaite mettre à disposition de l'ensemble de ses clients, acteurs du marché, collectivités locales, pouvoirs publics et particuliers, ses compétences et son expertise pour favoriser la modération de la consommation électrique lors des pointes de consommation.

Cette démarche s'inscrit dans la durée, en concertation avec l'ensemble des parties intéressées et de façon non discriminatoire.